



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Département de l'économie et de la formation
Service de l'agriculture
Ecole d'agriculture du Valais - Châteauneuf
Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Landwirtschaft
Walliser Landwirtschaftsschule - Châteauneuf



Procédure de qualification

Demande de compensation des désavantages dans le cadre de la procédure de qualification (mesures d'appui, d'accompagnement ou d'allégement, moyens auxiliaires)

La demande doit être remise au secrétariat de l'école professionnelle, au plus tard le 30 novembre de l'année

Données concernant le/la candidat-e.

Nom prénom

Date de naissance N° AVS

Tél. mobile E-Mail

Profession

Maturité professionnelle Non Oui Orientation

Entreprise formatrice

Difficulté d'apprentissage / Trouble / Handicap

.....

.....

.....

.....

- Des mesures d'accompagnement ont déjà été mises en place pour :
- L'enseignement prof.
 - La culture générale
 - Les cours interentreprises la maturité prof.
- Aucune mesure d'accompagnement n'a été mise en place (*besoin d'un diagnostic*)
- Cours d'appui suivis :



Pour les examens écrits - propositions de mesures d'accompagnement

.....
.....
.....
.....

Proposition de mesures complémentaires / Remarques

.....
.....
.....

Pour les examens oraux - propositions de mesures d'accompagnement

.....
.....
.....
.....

Proposition de mesures complémentaires / Remarques

.....
.....
.....

Pour les examens pratiques - propositions de mesures d'accompagnement

.....
.....
.....
.....

Proposition de mesures complémentaires / Remarques

.....
.....
.....

Signatures

Lieu et date

Candidat-e

Représentation légale
(pour candidat-e mineur-e)

Entreprise formatrice

Laisser libre, svp ! Le préavis sera demandé par l'EAV

Chef-expert / Cheffe-experte

.....

Important !

- La compensation des désavantages est octroyée dans la mesure où le type de difficulté n'empêche pas d'exercer la profession ou n'en altère pas l'exercice de manière déterminante. Un déficit de connaissances dans la branche concernée ou dans la langue d'enseignement ne donne droit à aucune compensation.